



LE TAXIBUS

est un service de transport collectif en milieu rural, par voiture ou fourgonnette, mis en place par la MRC du Haut-Saint-Laurent dans le but de faciliter les déplacements de ses citoyens.

Un Taxibus est un service de transport :

- Offert à certains résidents des 13 municipalités locales de la MRC du Haut-Saint-Laurent
- Ponctuel ou dépannage pour des besoins identifiés
- Sur demande et porte-à-porte
- Un minimum de deux passagers et plus est privilégié par déplacement
- Ce service est en révision

OÙ

peut-on aller en Taxibus?

Le service permet aux citoyens d'accéder aux principaux centres d'activités et de services localisés dans les municipalités de destination.

QUI

peut utiliser le Taxibus?

L'usage du Taxibus est exclusivement offert aux citoyens **référés par le Centre Local d'Emploi, le CLSC, les centres de formation professionnelle, le service d'éducation aux adultes, une municipalité locale ou un organisme communautaire dont ils utilisent les services.** Pour utiliser ce service, la possession d'une carte de membre individuelle approuvée annuellement par l'une des organisations susmentionnées est obligatoire. Toutes les cartes émises prendront fin au 31 décembre 2018.

SEULE

exception faite :

Un membre peut être accompagné par une personne qui n'est pas un membre en règle du Taxibus (un « visiteur »). Sa présence doit être mentionnée lors de la réservation et son transport doit être payé à l'embarquement.

QUAND

peut-on utiliser le Taxibus?

Les véhicules du Taxibus sont en service du lundi au vendredi entre 6 h et 22 h. La fin de semaine de 7 h à 20 h. Aucun service n'est offert les jours fériés.

COMMENT

peut-on réserver le Taxibus?

Une réservation par téléphone doit être faite entre 8 h et 15 h et au moins 24 heures avant le déplacement.

COMBIEN

coûte le Taxibus?

Le tarif de départ de chaque course est 3,50 \$. L'utilisateur doit acquitter le prix de son déplacement au chauffeur au moment de l'embarquement dans le véhicule. Les enfants de 14 ans et moins voyagent gratuitement et doivent être accompagnés par un adulte. L'utilisateur peut annuler sa réservation sans pénalité en avisant le répartiteur du Taxibus au moins 2 heures avant l'heure prévue du transport, sans quoi le prix du déplacement sera exigé.

Existe-t-il des LIMITATIONS au service du Taxibus?

D'autres services de transport sont offerts sur le territoire de la MRC. Ces services doivent être privilégiés selon la clientèle ciblée.

À titre d'exemple, une personne à mobilité réduite doit faire appel au service de *Sur les routes du Saint-Laurent* (transport adapté).

Une tarification de groupe est disponible pour les organismes communautaires. Communiquez avec le répartiteur pour plus d'information.

mrchsl.com/services/transport

AUTRES SERVICES

de transport sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent :

• **Accompagnement aux courses**

Coup de pouce des Moissons

1 888 429-4229

Centre communautaire Un coin chez-nous

450 826-4425

Municipalités desservies : Franklin, Havelock, Howick, Saint-Chrysostome, Très-Saint-Sacrement

Projet Communic-Action (réservé aux personnes de 65 ans et plus en perte d'autonomie vivant à domicile)
450 264-5197

Municipalités desservies : Dundee, Elgin, Godmanchester, Hinchinbrooke, Huntingdon, Ormstown, Saint-Anicet, Sainte-Barbe

• **Transport médical**

Services d'accompagnement bénévole et communautaire (SABEC)

450 264-1131 ou 1 866 764-1131

Organisme voué aux personnes atteintes de cancer de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (OVPAC)
450 371-5400 ou 1 866 386-8722

Centre communautaire Un coin chez-nous

450 826-4425

Municipalités desservies : Saint-Chrysostome, Très-Saint-Sacrement, Howick, Franklin, Havelock

• **Transport adapté**

Sur les routes du Saint-Laurent

450 264-2267 ou 1 877 699-2267

Territoire desservi : MRC du Haut-Saint-Laurent (vers Salaberry-de-Valleyfield ou, pour raisons médicales, Châteauguay ou Montréal)

Transport adapté du Haut-Richelieu

450 826-3245

Municipalité desservie : Saint-Chrysostome (pour raisons médicales, vers Ormstown, Châteauguay, Montréal, Rive-Sud et Saint-Jean-sur-Richelieu)